

Compte-rendu de la réunion plénière du jeudi 17 juin 2004 Ecole du 39, rue des Trois Bornes

Conseillers de Quartier présents (le nom des suppléants est indiqué lorsqu'ils remplacent leur titulaire):

Alain BARANGER, Pascal BIEHLER, Antoine BOUGAULT, Anne DUPUIS, Emmanuel GOETZ, Mathilda HABRIOUX, Xavier JUBIN, Alice LE ROY DEHN, Thomas LEROUX, Jacqueline POIRIER, Jean-Claude POISSONNIER, Jacqueline RIQUIER, Frédérique SIMON, Elisabeth THOMAS, Michel VION, Philippe WEHRUNG.

Conseillers de Quartier excusés :

Yves CHAIGNEAU, Guillaume FRAT, Michèle JACQUET-EGG, Isabelle REYNAUD, Fabien SANQUER.

Président de la séance :

Hervé MOREL, adjoint au Maire chargé des Conseils de Quartier.

Danièle HOFFMAN-RISPAL, Députée de la 6^{ème} circonscription de Paris, Adjointe au Maire de Paris chargée des personnes âgées.

Elus:

Maité ERRECART, Jean-Marie BARRAULT, adjoints au Maire chargés des Conseils de Quartier.

Services de la Mairie du XI^{ème} arrondissement :

Laure BERTHINIER, Directrice Générale Adjointe des Services

Pierre VERGNES, chargé du suivi du budget et des locations de salles

Fabienne ALIBEU, Coordinatrice des Conseils de Quartier

Nicolas CHAUDAGNE, Coordinateur des Conseils de Quartier

Intervenants invités :

Alain BOULANGER, Subdivision des transports en commun de la Section des études et des déplacements PCE Lutèce, Direction de la Voirie et des Déplacements.

Ordre du jour

I / Renouvellement partiel des Conseillers du Collège 1 par tirage au sort

II / Bilan des commissions :

- Propreté (bilan de la semaine de Propreté et analyse des questionnaires)
- Urbanisme (information sur le projet de bus mobilien 96)
- Communication

III / Le budget du Conseil de Quartier

IV / Questions diverses : régie de quartier, Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants, débat avec le public

Hervé MOREL, Adjoint au Maire du XI^{ème} arrondissement chargé des Conseils de Quartier ouvre la séance à 19h15.

Pascal BIEHLER, Secrétaire du Bureau, introduit la séance :

« L'ordre du jour a été arrêté par le bureau puis validé par Monsieur le Maire. Nous ajouterons aux questions diverses quelques points que je vous annonce dès le début de cette réunion :

- Nous parlerons tout d'abord de la question de l'implantation de la plateforme du bâtiment afin de vous informer de l'évolution du dossier et des préoccupations des habitants. Nous vous demanderons de formuler un vœu.
- Ensuite nous évoquerons la question du risque de canicule à la veille de l'été et les actions dans lesquelles le CQ peut s'impliquer. Il nous semble que les événements de l'été dernier ont été trop graves pour ne pas aborder ce sujet.
- Nous essayerons d'améliorer le fonctionnement de notre Conseil de Quartier en trouvant les méthodes de communication appropriées. Il est indispensable que nous conservions un lien entre les plénières avec les habitants participants et l'ensemble des habitants grâce à l'information.

Nous sommes au début de cette initiative et confrontons régulièrement nos expériences avec celles des autres Conseils de Quartier du 11^{ème} et des autres arrondissements.

Comme vous, nous nous interrogeons sur notre légitimité, notre représentativité et notre visibilité au sein d'un quartier que nous aimons tous et dans lequel nous prenons en compte la grande diversité des habitants. Il nous faut trouver ensemble des moyens de rassembler nos intérêts en vue d'améliorer la vie de nos quartiers. Le Conseil de Quartier doit être le lieu de communication où les habitants, de toute communauté, origine ou âge, les associations, les commerçants, les partis politiques et les élus peuvent se rencontrer, dialoguer et prendre rendez-vous.

Nous comprenons que certains d'entre nous, habitants ou conseillers, ne puissent pas à certains moments consacrer du temps à leur Conseil de Quartier. Nous vous rassurons, nous savons tenir compte des contraintes de chacun et si l'assiduité est parfois préférable, elle n'est pas une exigence incontournable pour le fonctionnement des commissions. La qualité de votre participation à un moment ou à un autre peut suffire à elle seule à contribuer à la dynamique d'une commission.

Enfin, nous vous invitons tous à nous communiquer à nouveau clairement vos coordonnées et adresse Internet si vous en disposez. »

I/ Renouvellement partiel des Conseillers du Collège 1 par tirage au sort

1) 3 postes de titulaires à pourvoir

- M. Jean-Jacques BEAUVOIR
- M. Jonathan DAITCH
- M. Roland BRANCHET

2) 5 postes de suppléants

- M. Nicolas THIBAULT,
- Mme Thérèse DELLAPINA,
- M. Pierre CHASSAGNE,
- M. Olivier GILLOT,
- Mlle Véronique PERRIN

II/ Bilan des commissions

1) Commission propreté et environnement. Rapporteuse : Colette ALBRECHT

Bilan de la semaine de propreté (10-14 mai 04) et analyse du questionnaire(ANNEXE reprenant l'ensemble des résultats du questionnaire)

- Remarque : Il serait utile de changer de lieux pendant la semaine.
- 5 demi-journées d'enquête
- 148 questionnaires recueillis
- Ce sont essentiellement des personnes âgées et des femmes avec enfants qui y ont répondu (peu de jeunes).
- La zone géographique concernée se limite à la rue Oberkampf et alentour.

a) Ce que nous apprend le questionnaire

- L'image de la propreté dans le quartier est globalement négative pour la majorité de ces 148 personnes.
- Ce qui est le moins supporté : Les déjections canines arrivent très largement en tête
- A propos du balayage et du lavage des rues, on constate un décalage entre perception et réalité : Bien que les rues soient balayées tous les jours et parfois 2 fois par jour (Oberkampf et Faubourg du Temple), la moitié des sondés pensent qu'elles ne le sont qu'une fois ou 2 par semaine.
- En ce qui concerne le ramassage des ordures, les gens savent que les bennes passent chaque jour le soir.
- 2 problèmes souvent signalés
Pas assez de poubelles à verre et à papier dans les immeubles et ramassage pas assez fréquent.
Absence de tri sélectif dans certains immeubles qui n'est pas forcément dû au manque de place de stockage des poubelles.
- Les causes des incivilités le plus souvent mentionnées:
L'égoïsme comportemental et le manque d'éducation à égalité (117-121 réponses)
Les difficultés d'application des sanctions et l'insuffisance de leur montant (63-43 réponses)

b) Que faire pour améliorer la situation ?

- Plus d'équipements (2/3)
- L'éducation :
Le civisme apparaît comme une priorité mais la réflexion doit aussi porter sur le mode de consommation de notre société (la place des emballages par exemple) et une action doit être menée en direction des commerçants et des gardiens d'immeubles.
- L'information :
L'affichage est plébiscité dans tous les lieux publics.
Réunions à thèmes et la diffusion de brochures.
Campagnes médias sur la propreté.
Campagnes de proximité type semaine de la propreté.
Communication d'une liste des « numéros utiles ».
- Les sanctions :
Une très grande majorité demande qu'elles soient appliquées voire renforcées et donc que les personnels affectés à la verbalisation soient plus nombreux.

Prochains rendez-vous :

- Pour le Contrat Local de Propreté une réunion se tiendra le 10 septembre 2004 au 6, rue Désargues 75011 PARIS dans les locaux de l'équipe de développement Local.
- Un rallye de l'environnement devrait bientôt être organisé.

2) Commission Urbanisme. Communication sur le projet de bus mobilien 96.

Rapporteur : Pascal BIEHLER

- Pascal BIEHLER :

« Ce projet va nécessiter une modification de son itinéraire et un aménagement de certaines voies. Notre Conseil de Quartier sera mis à contribution pour réfléchir et apporter son expérience du terrain. Nous proposons aux personnes intéressées par ce travail de s'inscrire à la commission urbanisme et transport. »

- Une rapide présentation du projet de bus mobilien 96 est assurée par M. Alain BOULANGER, ingénieur de la division mobilien de la Direction de la Voirie et des Déplacements :

→ le bus mobilien s'apparente à un métro de surface c'est-à-dire une ligne de bus plus rapide, plus fréquente et mieux aménagée.

→ exposé des difficultés rencontrées par le bus sur son trajet actuel (rue Jean-Pierre Timbaud, rue Oberkampf, carrefour de l'Odéon), ses points noirs.

→ description succincte des propositions envisagées par les services :

- Proposition 1 : mise en sens unique de la rue Oberkampf de l'avenue de la République au bd de Belleville avec prise en compte des livraisons
- Proposition 2 : dissociation de l'itinéraire du bus avec mise en sens unique de la rue Oberkampf du bd de Belleville à la rue de Turenne
- Proposition 3 : dissociation de l'itinéraire du bus avec mise en sens unique de la rue Oberkampf de l'avenue de la République au bd de Belleville
- Proposition 4 : dissociation de l'itinéraire du bus avec mise en sens unique tête-bêche de la rue Oberkampf

La proposition 3 semble avoir le plus retenu l'attention des riverains et des services.

→ si la décision pour la classification est prise, le nouveau trajet n'est pas encore défini.

→ début des travaux : courant 2005

→ La suppression de la file de stationnement rue Jean-Pierre Timbaud permettra sa mise aux normes pompiers

- Anne de RUGY, adjointe au Maire du XI^{ème} arrondissement chargée des Transports et des Déplacements rappelle les points suivants :

Au mois de mai dernier les services de la Ville ont soumis à la Mairie du XI^{ème} arrondissement les propositions présentées ci-dessus. Une réunion de concertation a eu lieu le 2 juin 2004 en Mairie du XI^{ème} arrondissement avec les commerçants et des représentants des Conseils de Quartier afin d'examiner ces propositions.

Le 27 septembre prochain à 19H, une réunion publique d'information des riverains se tiendra à la Maison des Métallurgistes, en salle Lacazette, avec les Mairies du XI^{ème} et du XX^{ème} arrondissements.

Un document présentant les différentes propositions d'aménagement est consultable au secrétariat général de la Mairie du XI^{ème} arrondissement et peut être adressé par courrier sur demande.

- Un habitant demande à ce que l'on prenne en compte pour Belleville du quartier vert dans le XX^{ème} arrondissement. »

- Hervé MOREL rappelle que, dans le XI^{ème}, une majorité des habitants ne possède pas de voiture. »

Une fiche circule dans la salle pour recueillir les noms des personnes désireuses de recevoir ce document.

3) Commission Communication. Rapporteuse : Monique FELDSTEIN

- Une boîte à idées se trouve au 94, rue Jean-Pierre Timbaud à la Maison des métallos.

- Près de la moitié de l'assemblée présente connaissait les affichettes propreté jaunes du Conseil.

- Le samedi 26 juin aura lieu un café quartier sur le thème du risque de canicule.

- Un document sous forme d'une « newsletter » a été distribué à certaines réunions de café ou réunions plénières. Il est accessible sur le site de la mairie. Il doit être amélioré.

- 2 propositions de la commission :

création des cartes de visite à coller chez les commerçants pour faire connaître le Conseil de Quartier

création d'un petit journal soit propre à notre conseil à l'exemple de République St Ambroise ou en commun avec les autres Conseils une à deux fois par an. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire pour réfléchir sur la forme et le fond d'une telle initiative. Il faudra définir son contenu et sa périodicité.

- Installer des espaces d'information dans le métro. A titre d'exemple, un panneau d'affichage a été mis en place par le Conseil de Quartier Temple dans le III^{ème} arrondissement avec une partie sous clé et une autre libre.

- Vote d'un vœu demandant des panneaux d'affichage pour le Conseil de Quartier
« Le Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur, dans l'objectif de développer l'information en direction des habitants de son secteur, fait le vœu que lui soit facilitée la possibilité d'installer des panneaux d'affichage dédiés à sa communication. » (Adopté à l'unanimité moins 1 abstention)

4) Commission Sport. Rapporteur : Pascal BIEHLER

Pascal BIEHLER précise que la commission n'est pas éteinte et le projet de gymnase de l'Orillon qui l'année dernière avait accaparé notre attention, ne l'est pas non plus. Simplement l'appel d'offre obligatoire s'est révélé infructueux et la procédure a dû être relancée, retardant les travaux »

a) Communication d'informations générales sur l'état du projet.

- Travail de réflexion engagé par la Mairie début 2003 avec l'Equipe Locale Fontaine au Roi et les animateurs de la DJS afin de favoriser la prise en charge sportive des usagers du TEP durant la période des travaux.

Ce groupe de travail s'est enrichi, depuis septembre 2003, de la commission sport du Conseil de quartier et de différents acteurs locaux. 5 réunions de travail ont été organisées à la Mairie du 11^e, à l'initiative de la municipalité, en présence de tous les partenaires.

- Ces réunions ont surtout porté sur la période des travaux, dite transitoire, et permis, entre autre, de mettre en place et de prévoir des activités sportives supplémentaires dans divers lieux du 11^e et d'arrondissements limitrophes, et d'éditer un document d'information sur le projet, largement diffusé dans le quartier Fontaine au Roi. Elles se sont interrompues en l'attente du choix, sur appel d'offre, de l'entreprise devant réaliser les travaux.

- La Commission sport a également organisé une réunion à l'attention des habitants le vendredi 5 décembre 2003 à la Maison des Métallos pour présenter le projet.

- Attribution du marché de travaux :

Suite à un premier appel d'offre infructueux (dépassement de 31% du coût estimé pour le projet de 2 millions 110 945 euros), la Direction de la Jeunesse et des Sports, gestionnaire du projet, a augmenté le budget et lancé un deuxième appel d'offre qui s'est révélé fructueux.

b) Prochaine réunion en mairie le 29 juin avec les services de la Ville concernés

Objet : mettre à plat le planning des travaux, les activités sportives « palliatives » de juillet à décembre, la communication à mettre en place en direction des habitants.

III / Le Budget des Conseils de Quartier **Rapporteur : Pascal BIEHLER**

1) Mention de la participation du Conseil de Quartier à la fête du quartier Fontaine au Roi - Rue Robert Houdin organisée chaque année par le collectif inter-associatif.

2) Une information sera faite régulièrement sur la gestion des comptes du Conseil en vue de rassurer les habitants de l'usage fait de l'argent attribué aux Conseils de quartiers.

3) Monsieur MOREL rappelle que les budgets d'Investissement des Conseils de Quartier sont reportés d'une année sur l'autre par le Conseil de Paris après avis du Conseil d'arrondissement. Même si les Conseils ont réalisé des achats mutualisés, notamment une sono et des tentes, le montant restant est important.

IV - Questions diverses

1) Questions et vœu concernant le projet de la plate-forme du bâtiment.

Rapporteur : Pascal BIEHLER

a) Communication sur le rappel des faits

Intervention de Pascal BIEHLER « La plate-forme du bâtiment, entreprise de distributeur en gros avait débuté des travaux début février pour s'implanter dans notre quartier sur une parcelle occupée par des hangars. Les travaux bruyants avaient alerté les riverains qui se sont organisés. Ils ont averti Monsieur le Maire et les élus en Conseil Municipal, lesquels ont réagi rapidement en obtenant l'interruption des travaux et en demandant des informations à la préfecture et à la Mairie de Paris sur la légalité de cette implantation.

Il est apparu qu'un permis était nécessaire à la poursuite de ces travaux. Or à ce jour, aucun permis de construire n'a été déposé et les travaux n'ont pas repris.

Lors de notre réunion plénière du 7 mars, nous avons projeté des documents photographiques afin que les conseillers et les personnes présentes puissent situer l'emplacement de ce projet. Nous avons insisté sur l'enclavement du site au milieu d'un îlot résidentiel avec des risques de nuisances consécutives au flux de camionnettes, estimé par l'entreprise elle-même à 300 par jour et 1 à 2 gros camions de livraison.

La plate-forme du bâtiment a comme horaires d'ouverture 6 heures 30 et le samedi matin sur ses autres sites.

Monsieur le Maire, qui présidait la séance plénière, a confirmé clairement son hostilité au projet, précisant toutefois les difficultés relatives au droit privé de ces locaux et au droit du commerce. Ceci figure au compte-rendu de la dernière réunion plénière de votre CQ.

Il ne semblait pas capital qu'à l'issue de cette réunion plénière, les conseillers, pour la plupart venant d'être informés, aient eu à se prononcer pour ou contre l'implantation de cette surface de gros alors que la position de la Mairie apparaissait parfaitement tranchée et avait abouti à l'arrêt des travaux.

Depuis, cette séance, nous n'avons pas de nouvelles particulières, les travaux n'ont toujours pas repris et l'association Onz'Air, constituée d'habitants et de commerçants du quartier, a maintenu son action contre l'implantation de cette entreprise et est soutenue par de très nombreuses signatures.

Il y a 10 jours, un dimanche, cette association a organisé un apéritif et de nombreuses personnes ont apporté leur repas pour déjeuner ensemble de façon conviviale dans la rue Lacharrière avec une animation. »

b) Point sur l'état actuel du dossier

- Intervention de Jean-Marie BARRAULT : « Depuis que Monsieur le Maire a eu connaissance du projet de plateforme du bâtiment (février 2004) et des nuisances aux riverains que son implantation occasionnerait, il n'a eu de cesse de s'opposer à ce projet en saisissant tous les services compétents (chronologie ci-dessous).

Les riverains ont à plusieurs reprises été informés (tracts ci-joint), des étapes de ce dossier ainsi que M. Dillon, président de l'association Onz'Air, (courriers joints) qui est en contact direct avec Monsieur le Maire et connaît donc son hostilité à ce projet.

A la demande du Maire du 11^e, M. Caffet, adjoint au Maire de Paris, a étudié ce dossier. Il vient de rejeter la demande de déclaration de travaux émise par le Plateforme du Bâtiment, exigeant à présent de cette dernière un dépôt de permis de construire. Cette mesure est beaucoup plus contraignante pour l'entreprise, qui devra approfondir le projet proposé et engager des frais supplémentaires à cet effet. Elle permet de plus à la Mairie du 11^e d'être consultée pour avis, ce qui n'est pas le cas pour les déclarations de travaux.

Le cabinet de M. Caffet nous a confirmé aujourd'hui 17 juin qu'à ce jour, aucune demande de dépôt de permis de construire n'a été effectuée par la Plate-forme du Bâtiment.

La Mairie du 11^e reste donc très vigilante sur ce projet et continuera à se mobiliser pour le contrer, en tenant régulièrement informés les riverains.

Chronologie des actions du Maire :

17 février 2004 : après réception des courriers de plaintes des habitants, la Mairie a saisi les services de la Ville : Direction de l'Urbanisme, le Préfet de Région, le Préfet de Paris, le Préfet de Police, le Maire de Paris, ainsi que le Commissariat Central du 11^{ème} arrondissement.

18 février 2004 : à la demande de Georges Sarre, Mme Athanase, des services de la Direction de l'Urbanisme, s'est rendue sur les lieux. Il a été constaté que les travaux effectués sur la toiture méritaient un dépôt de Déclaration de Travaux. Une visite avait déjà été effectuée le 13 février.

20 février 2004 : les travaux entrepris par la Plateforme du Bâtiment ont été arrêtés.

1^{er} mars : une demande de Déclaration de Travaux a été déposée auprès de la Direction de l'Urbanisme. [Courrier en date du 25 février]

1^{er} mars : les chefs de projet de la Plateforme du Bâtiment et Monsieur le Commissaire Central Ferrari se sont rencontrés, afin que soient examinés les problèmes de livraisons, voiries et accès au parc de stationnement.

2 mars : une réunion de concertation a eu lieu entre Mme Athanase et les chefs de projet de la Plateforme. Monsieur Richard (chef du projet) et Monsieur Maudhuit (architecte qui a travaillé sur le projet) ont exposé sur place les travaux à effectuer : mise aux normes sécurité-incendie ; travaux de toiture...Pour l'instant, les travaux sont arrêtés, tant que les services de la Ville n'ont pas donné leur aval. Mme Athanase a expliqué qu'une fois la déclaration de travaux déposée, il fallait un délai de deux mois pour obtenir une réponse.

3 mars : Monsieur Richard a rencontré Messieurs Augelet et Merveille, habitants et plaignants. Nous n'avons pas eu de retour.

9 mars : nous avons appris que le dossier de demande de Déclaration de Travaux était incomplet. La Direction de l'Urbanisme n'est donc pas en mesure de l'instruire.

Ce dossier a été renvoyé au pétitionnaire de la Plateforme afin qu'il soit dûment complété.

23 avril : Monsieur Jean-Pierre CAFFET, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture, envoie un courrier au Monsieur Georges SARRE afin de lui indiquer qu'il est fort possible que le pétitionnaire, à savoir la Plateforme du Bâtiment, soit obligé de déposer une demande de permis de construire.

26 mai : Monsieur Jean-Pierre CAFFET informe le Maire du 11^{ème} arrondissement que la demande de déclaration de travaux a été rejetée au motif qu'un tel projet suppose un permis de construire. »

- Monsieur Hervé Morel : « si un permis de construire est demandé à la Mairie de Paris, la Mairie du XI^{ème} arrondissement donnera un avis défavorable. Ensuite la mairie centrale tranchera et seul le droit de l'Urbanisme permettra à cette dernière de rejeter la demande. »

-Habitant : Combien cette implantation créerait-elle d'emploi?

Monsieur Hervé Morel : 20 à 25 emplois aux dires de l'entreprise.

c) Formulation et vote d'un vœu

« Le Conseil de Quartier Belleville / Saint-Maur s'oppose à l'implantation dans notre quartier d'une surface commerciale type Plate-Forme du Bâtiment, ou de toute autre surface commerciale générant le même type de nuisances pour les riverains. » (Adopté à l'unanimité moins une abstention)

2) Propositions dans le cadre du plan canicule. Rapporteur : Pascal BIEHLER

a) Présentation du rapporteur

« Si ce terrible événement venait à se reproduire, nous sommes sûrs que l'alerte sera donnée à temps (les prévisions de météo France sont à 8 jours) mais nous sommes moins sûr que les moyens en personnes humaines soient suffisants dans l'urgence. C'est pourquoi notre Conseil de Quartier a mis à disposition des affichettes de recommandations à prendre avant et pendant la période chaude en cas de canicule qui pourront être affichées à l'entrée des immeubles.

La Mairie de Paris a réalisé un envoi à partir des listes de la CPAM à toutes les personnes de plus de 65 ans. Ces affichettes recto-verso sont photo copiables et ont surtout l'avantage de sensibiliser, d'informer des conduites à tenir et des N° d'alerte.

Pour aller plus loin, à la demande des pouvoirs publics, le Conseil de Quartier souhaite mettre à disposition une liste de bénévoles sur laquelle figuraient les noms, coordonnées, références et disponibilités des personnes susceptibles d'apporter en cas d'alerte comportant le déclenchement d'un plan rouge et blanc, un renfort logistique en complément des mesures déjà prises.

On sait combien la capitale est désertée en août, les concierges sont parfois absents, les médecins sont moins nombreux, les associations en effectif réduit, le centre d'action sociale débordé.

Nous pourrions discuter des problèmes éthiques, déontologiques mais si l'alerte venait à être déclenché comme cela s'est produit l'année dernière, les problèmes seraient avant tout techniques, logistiques nécessitant des ressources humaines nombreuses. »

b) Des plaquettes présentant les recommandations à suivre avant et pendant les périodes de chaleur sont disponibles dans la salle (table du fond).

c) Danièle HOFFMAN-RISPAL, Adjointe au Maire de Paris chargée des personnes âgées :

Après avoir exposé les mesures et les méthodes d'interventions en cas de canicule, elle informe l'assistance qu'il existe un numéro d'appel permettant aux personnes désireuses d'apporter une aide bénévole de s'impliquer selon une procédure bien définie.

3) Le Fond de Soutien aux Initiatives des Habitants (FSIH)

Intervention de l'association BasBelleville.com gestionnaire du Fonds de Soutien aux Initiatives des Habitants.

- Ce fonds finance cette année des petits projets avec :

5510 euros dépensés avec un maximum de 800 euros par projet

- Une fête regroupant 200 personnes a été organisée rue Oberkampf avec 550 euros.

- Projets à venir :

Square Jules Verne (800 euros), goûter/ animation autour du livre pour les enfants

Bal de la fête de Quartier

- Pour monter un dossier avec le fonds, il faut simplement remplir un dossier. La réponse est rapide.

4) Thomas LEROUX intervient sur la maison des métallos

- 18 juin 2004 : nomination de l'architecte chargé de la réhabilitation de la maison des métallos.

- Dans l'attente, l'équipe de la maison des métallos souhaite créer un emblème et lance un appel à idées aux habitants. Elle cherche aussi un financement et demande une participation du Conseil de Quartier.

Pot de l'amitié et de l'échange offert par le Conseil de Quartier.

Fin de la séance